



RAPPORT SUR LES BUDGETS PRIMITIFS 2022



BUDGET PRINCIPAL

Si le fonctionnement des services (restauration scolaire, ALSH et accueil de la petite enfance) devrait être moins impacté par la crise sanitaire qui n'est pourtant pas achevée, l'exercice budgétaire 2022 va être marqué par une augmentation jamais connue des prix de l'énergie (électricité, gaz), mais aussi des matières premières, des carburants et des fournitures.

Ces augmentations ne peuvent être encore réellement mesurées, mais ce sont 100 % d'augmentation de l'électricité qui sont évoqués et + 373 000 € de charges qui sont budgétées en plus.

Dans ce contexte économique qui va s'avérer très difficile pour beaucoup de contribuables, ce budget est construit sans augmentation des taux d'imposition, l'Etat ayant par ailleurs prévu une augmentation des bases de 3,4 % (loi de finances 2022).

Nos efforts de recherches d'économies et d'optimisation des recettes doivent donc plus que jamais se poursuivre afin de garantir un haut niveau de service public.

Le budget primitif 2022 qui vous est proposé se présente de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'équilibre à 18 669 041 € en dépenses et en recettes.

1- Les moyens de l'exercice

L'ensemble des recettes réelles se monte à 15 105 000 € ; elles sont relativement stables par rapport à l'encaissé 2021 (14 984 404 €), même si on peut noter une estimation prudente des droits de mutation à titre onéreux qui ont atteint des montants importants en 2021 (455 057 € pour 300 000 € prévus en 2022).

A ce stade et en l'absence de notification de l'Etat, la dotation globale de fonctionnement (dotation forfaitaire + dotation de solidarité urbaine) fait l'objet d'une prévision équivalente à ce qui a été perçu en 2021, même si l'incertitude quant à la perception de la DSU pèse toujours.

Par ailleurs, conformément à la décision du conseil municipal lors du débat d'orientation budgétaire, il a été décidé de maintenir les taux d'imposition. L'Etat ayant par ailleurs décidé une augmentation des bases de 3,4 % (Loi de finances 2022).

Les recettes de fonctionnement comprennent principalement :

- **L'excédent de fonctionnement reporté de 2021** pour 3 313 236 €
- **Les produits fiscaux, impôts et taxes (chapitre 73) :**
 - **Le produit des impôts directs locaux pour 7 349 000 € (taxe sur le foncier bâti, non bâti et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires) ;** Pour mémoire, depuis la réforme de la fiscalité de 2021, les Communes perçoivent la part départementale de TFB pour compenser la perte de produit lié à la suppression du produit de TH sur les résidences principales. A son propre taux (28,53 %), est

donc venu s'ajouter le taux départemental 2020 (18,96 %). Ce qui a porté le taux de la TFB pour 2021 à 47,49 %. Il a été décidé de maintenir ce taux pour 2022. Le produit de TFB attendu en 2022 étant supérieur au produit précédent de TFB + TH, la Commune de Saint-Junien se voit appliquer un coefficient correcteur qui va l'amener à reverser 782 946 € (estimation) au niveau national.

- **FNGIR** : 562 000 €
 - **Attribution de compensation** versée par la Communauté de Communes : 3 133 000 €
 - **Dotations de solidarité communautaire** : 68 000 €
 - **Droits de place** : 40 000 €
 - **Taxe sur les pylônes électriques** : 75 000 €
 - **Taxe sur l'électricité** : 250 000 €
 - **Droits de mutation** : 300 000 €
 - **Taxe locale sur la publicité extérieure** : 125 000 €
- **Les dotations et participations de l'Etat (74)** : 2 246 000 € sont prévus. Au jour de la rédaction de ce rapport, les notifications officielles ne nous sont pas parvenues :
- La DGF pour 468 000 € (équivalente à 2021),
 - La dotation de solidarité urbaine : 200 000 €, toujours dans l'incertitude de la percevoir ;
 - **Les subventions relatives aux activités** menées par la ville concernant, les versements de la caisse d'allocation familiale pour les divers contrats d'un montant de 720 000 € : contrat enfance jeunesse, prestation de service unique pour l'accueil de loisirs et le pôle multi-accueil
 - Les compensations fiscales versées par l'Etat en contrepartie des exonérations d'impôts locaux décidées au niveau national : **dotations de compensation** de la réforme de la taxe professionnelle et **au titre des exonérations** de la taxe foncière pour un montant de 418 000 €
 - Le fond départemental de péréquation de la taxe professionnelle : 75 000 €
 - Diverses dotations départementales, régionales, les participations transports scolaires, etc. pour 79 000 €.
- **Les autres produits de gestion – (75)** : essentiellement les locations des immeubles pour 107 000 €,
- **Les produits des services (70)** : 800 000 € au titre des participations des usagers aux services municipaux, les postes les plus importants étant les recettes du restaurant scolaire, l'accueil périscolaire, l'ALSH, Anim'Ados, la micro-crèche, le multi accueil et la médiathèque.

2- Les charges de l'exercice

Conformément au débat d'orientations budgétaires, les dépenses de fonctionnement 2022 devront être suivies de manière particulièrement attentive.

En effet, l'augmentation annoncée à des niveaux jamais atteints, de l'énergie mais aussi des matières premières, du carburant et des fournitures, va nous obliger à une gestion encore plus rigoureuse de nos dépenses.

L'ensemble des opérations réelles est approché à hauteur de 15 284 193 €. Elles se décomposent comme suit :

- **Les charges de personnel (012) :** 9 326 000 € (61 %) : ces prévisions incluent le personnel existant, les saisonniers et les agents contractuels non titulaires. La variation de + 3,43 % prévue entre les exercices 2021 (9 016 230 €) et 2022 intègre essentiellement le glissement vieillesse technicité (promotions de grades alliées aux promotions d'échelons habituelles). A la date de rédaction de ce rapport, l'augmentation de la valeur du point d'indice (servant à calculer les salaires dans la fonction publique) vient tout juste d'être annoncée sur le principe par le Gouvernement, sans autre précision. Elle n'a donc pas pu être prise en compte dans cette prévision budgétaire et fera l'objet d'une DM le cas échéant.
- **Les charges à caractère général (011) :** 3 687 430 € (24,12 %) : Elles correspondent à l'ensemble des charges récurrentes nécessaires au fonctionnement, comme les fournitures d'entretien, l'entretien et la réparation de biens immobiliers et mobiliers, une partie des travaux de voirie, mais aussi les contrats d'entretien, les honoraires et les fournitures administratives. Elles sont en augmentation considérable par rapport au réalisé 2021 (2 965 008 €). 373 000 € de cette augmentation concernent les dépenses d'énergie et de carburant. A noter également que :
 - ⇒ 120 000 € seront consacrés au schéma directeur immobilier pour optimiser la gestion de notre patrimoine et ainsi réaliser des économies dans les années à venir ;
 - ⇒ 19 800 € seront consacrés à la démarche d'identification des risques psycho-sociaux afin d'améliorer les conditions de vie au travail.
- **Les charges de gestion courante (65) :** 1 032 263 € correspondent aux diverses participations obligatoires de la collectivité : subventions de fonctionnement aux associations (437 000 €), au CCAS (153 763 €), indemnités aux élus. L'augmentation de ce chapitre correspond à la hausse de la subvention au CCAS par rapport à 2021 (79 250 €). A noter que, malgré cette augmentation, la subvention au CCAS ne retrouve pas son niveau de 2020 (275 000 €) dans la mesure où le centre dispose de suffisamment de ressources par ailleurs pour mener à bien l'ensemble de ses actions.
- **Les atténuations de produit :** ce chapitre n'est plus crédité car la part communale pour la participation au Fond de péréquation des ressources communales et intercommunales est désormais déduite des attributions de compensation versées par la Communauté de Communes.
- **Les charges financières :** 121 000 € : elles correspondent aux remboursements des intérêts des emprunts et aux frais des lignes de trésorerie ;

- **Les charges exceptionnelles (67)** : elles prévoient uniquement l'annulation de titres sur les exercices antérieurs pour 4 000 €
- **Les dotations pour provisions (68)** : elles ont été évaluées à 47 500 €

Ces prévisions budgétaires permettent un virement de 3 658 073 € à la section d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissements 2022 s'équilibre à 5 855 646 €.

A la suite de la clôture du budget 2021 un déficit d'investissement reporté de ce dernier a été inscrit sur le budget principal pour un montant de 190 997 €.

Le financement de la section d'investissement est assuré par

- 745 471 € de subventions qui ont été notifiées et inscrites au titre de diverses opérations principalement (dont 536 718 € de restes à réaliser cf. détail ci-dessous)
- 400 000 € de FCTVA,
- 218 327 € d'affectation du résultat 2021,
- 3 658 073 € du virement de la section de fonctionnement
- 833 775 € d'opérations d'ordre (amortissements essentiellement)

Ce budget d'investissement est d'un niveau raisonnable et compatible avec les capacités d'épargne de la ville. Les principaux projets pour cet exercice concerneront les travaux de voirie, la finalisation du tour de la collégiale, les renouvellements de matériels pour le bon fonctionnement des services et l'entretien de bâtiments (dont les écoles).

Il prévoit également en dépenses :

- la couverture des restes à réaliser de 2021 à hauteur de 564 049 € (détail ci-dessous),
- le remboursement de l'annuité en capital des emprunts pour 740 000 €
- des opérations d'ordres liées aux amortissements de subventions et aux travaux en régie (275 805 €).

Les crédits nouveaux liés aux dépenses d'équipements inscrits au BP 2022 sont déclinés comme suit :

Libellé	Montant
Travaux de régulation (Chaufferie Glane, CTA, salle des fêtes de Glane) mise à niveau, fin des lignes analogiques	18 500,00 €
Remplacement 3 chaudières murales	12 000,00 €
CAMP remplacement de 4 fenêtres côté rue d'Arsonval	2 800,00 €
Création d'un contrôle d'accès CTM	3 500,00 €
Magasin Mod'Passion place Guy Moquet, réfection complète de l'installation électrique	6 500,00 €
Ebike port et 2 bornes de rechargement de VAE (non engagé en 2021)	31 000,00 €
Renouvellement matériel bâtiments	3 500,00 €
Mobilier tous services	48 500,00 €
Electroménager provision pour remplacements et matériel neuf tous services	4 500,00 €
Captage Fontbonne réparation et rebouchage	45 000,00 €
Confort d'été Hôtel de ville (remplacement de menuiseries extérieures 2ème étage, système de rafraichissement, réflecteur thermique sous ardoises,	125 000,00 €
Remplacement chauffe eau solaire HS salle des congrès	3 800,00 €
Réfectoire et dortoir école Joliot maternelle, installation système de rafraichissement ou ombrage extérieur (structure métal + végétation)	18 500,00 €
Ecole République remplacement et pose de stores protection solaires classes 1er étage	7 000,00 €
Ecole de la République - projet de rénovation (étude programmatique) (accessibilité / réfection sanitaires / aménagement cours / protection solaire)	20 000,00 €

Matériel professionnel de cuisine (four, chambre froide)	7 500,00 €
Collégiale abords, programme de fouilles archéologiques	72 000,00 €
Collégiale gros entretien couvertures et ardoises clocher croix des transepts + panne à remplacer pignon est	45 000,00 €
Gymnase Charmilles réfection distribution eau chaude (problème de légionnelles)	19 800,00 €
Retro fit éclairage salle de compétition Charmilles	32 000,00 €
Retro fit éclairage salle de compétition palais des sports	42 000,00 €
Redimensionnement et remplacement chaudière gymnase P Dupuy + régulation	20 000,00 €
ALSH construction d'un préau en dur en lieu est place chapiteau	10 000,00 €
ALSH Désamiantage et réfection couverture bâtiment maternelle	84 000,00 €
Halte garderie voile d'ombrage cours	4 500,00 €
Actualisation prix UCPA	17 000,00 €
Bâtiments	703 900,00 €
panneaux de cimetière des annexes	6 000,00 €
Cimetière	6 000,00 €
Achat d'une caméra et accessoires	1 000,00 €
Communication	1 000,00 €
programmation annuelle échappée des arts	4 700,00 €
Renouvellement matériel expo	1 300,00 €
Culture	6 000,00 €
YPok Pve	2 600,00 €
Accord cadre logiciel antivirus	9 500,00 €
Sirap Geocim et Arpege Comedec	3 100,00 €
matériel informatique scolaire, écoles maternelles	4 000,00 €
matériel informatique scolaire, écoles primaires	6 500,00 €
Accord cadre logiciel et matériel	18 500,00 €
Informatique	44 200,00 €
Achats de 10 aspirateurs et une rotowash	4 000,00 €
Magasin	4 000,00 €
Annonces légales	5 000,00 €
Marché public	5 000,00 €
Taille haie à batterie	2 100,00 €
Parc auto renouvellement matériel atelier (pont et démonte pneus)	19 000,00 €
Stade manifs 2 plateaux poly benne	8 500,00 €
Stade tondeuse tractée	1 440,00 €
Stade Remplacement débroussailleuse	1 680,00 €
Petite enfance remplacement sièges auto homologués x9	1 000,00 €
Matériel remplacement espaces verts élec ou thermique stade	6 000,00 €
Stade remplacement Kubota stade spécial gazon	30 000,00 €
Espaces verts remplacement compresseur d'air (engagé)	600,00 €
Espaces verts nouveaux taille haies batterie, sécateurs électriques, tondeuse électrique	7 000,00 €
Espaces verts renouvellement petit matériel : élagueuse, taille haies, roto fil, souffleur	4 300,00 €
Sports manifs remplacement Fiat Doblo par Kangoo électrique	15 000,00 €
Parc auto	96 620,00 €
Collégiale : étude pour reprise assainissement	25 000,00 €
Provision pour sinistre sur œuvres d'art extérieures	3 500,00 €
Patrimoine	28 500,00 €

AMO Crématorium	33 000,00 €
Acquisition immobilière y compris terrain zone de boisse pour crématorium	40 000,00 €
Règlementation	73 000,00 €
Bâches de protection (sautoir sable athlé + matelas saut) suite aux intempéries de 2017;	2 000,00 €
vidéo surveillance Charmilles	2 000,00 €
Sports manifestation	4 000,00 €
PUP Extension divers réseaux	50 000,00 €
Renforcement réseau électrique	47 000,00 €
Urbanisme	97 000,00 €
Remplacement points d'éclairage HS ou accidentés	15 000,00 €
Barrière pivotante en entrée de voie rue Lucien Dumas	3 500,00 €
Matériel pour potager municipal / Matériel de culture (pomme de terre) arrosage (pompe) et équipement	56 000,00 €
Renouvellement matériel Voirie espaces publics / Notamment matériel portatif pour entretien trottoirs	7 500,00 €
Renouvellement éclairages Noël	10 000,00 €
Fourniture et pose jeux thermo-collés pour écoles et ALSH	8 000,00 €
Réfection des revêtements de trottoirs (Bellevue, Gaudy, Clos Norbert, Mistral, etc)	350 000,00 €
Réseau eaux pluviales (unitaire) rue Françoise Dolto 80 ml de diamètre 400mm (50 % CCPOL)	45 000,00 €
Déplacement clôture circuit auto cross / chaudronnerie	45 000,00 €
Extension réseau pistes cyclables, tranche 2 D941	50 000,00 €
Pontage de fissures et signalisation piste aérodrome / En partenariat avec l'aéro club et un sponsort	3 500,00 €
Réseau eaux pluviales Av Voltaire (affaire Blanchet / Carret)	45 000,00 €
Travaux sur ouvrage d'art (pont du Robinet, St Elisabeth)	30 000,00 €
Trottoir rue Henriette Pérucaud (suite à la demande du Comodoliac qui refait le revêtement de son parking)	10 500,00 €
Voirie espace publics	679 000,00 €
TOTAL	1 748 220,00 €

Restes à réaliser recettes 2021 :

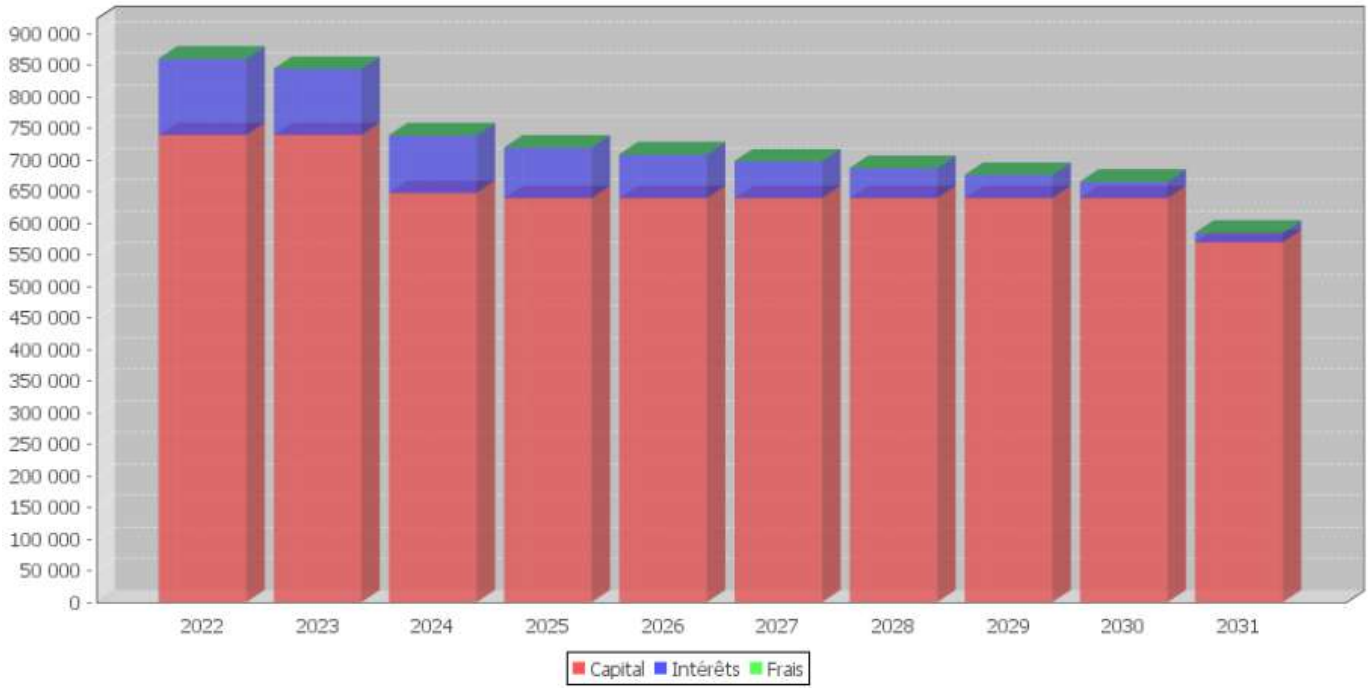
Imputation	Débiteur	Montant
1341	Etat DETR tr 1 (2018)	61 712,00 €
1341	Etat DETR tr 2 (2019)	279 000,00 €
1347	DSIL	117 743,00 €
1323	Département tr 1+2	56 000,00 €
UCPA		514 455,00 €
1341	Etat DETR	17 256,00 €
1347	Etat DSIL	2 557,00 €
Place de la Mairie		19 813,00 €
1323	Département	2 450,00 €
Sécurité incendie PDS		2 450,00 €
		536 718,00 €

Restes à réaliser dépenses 2021 : 564 049 €

Article	Date	Fournisseur	Objet	RAR
2031	10/12/2021	ILAO	AMO PROJET DE RESEAU DE CHAUFFAGE URBAIN AVEC CHAUFFERIE BOIS	360,00 €
2031	16/09/2021	DEFRETIN INGENIERIE	REMISE AUX NORMES D'HYGIENE, d'ACCESSIBILITE ET D'USAGE DU CLUB HOUSE SPORTIF	1 020,00 €
2031	16/09/2021	CITE 4	REMISE AUX NORMES D'HYGIENE, d'ACCESSIBILITE ET D'USAGE DU CLUB HOUSE SPORTIF	2 400,00 €
2031	16/09/2021	OX ARCHITECTURES	REMISE AUX NORMES D'HYGIENE, d'ACCESSIBILITE ET D'USAGE DU CLUB HOUSE SPORTIF	1 260,00 €
2031	16/09/2021	GOUET LAURENT	AMO PROJET DE RESEAU DE CHAUFFAGE URBAIN AVEC CHAUFFERIE BOIS	12 156,00 €
			TOTAL CHAPITRE 20	17 196,00 €
2158	13/12/2021	PIERRE AUTO STE	FONTAINE DE NETTOYAGE 150L ELEC ET DEGRAISSANT POUR FONTAINE	632,00 €
2158	13/12/2021	DIESELEC 87	COFFRET D OUTILLAGE	1 019,00 €
2158	13/12/2021	DIESELEC 87	CF21120039 DIAG STARTIUM	936,00 €
2158	13/12/2021	LIMOUSIN NEGOCE	CF21120037 CHARIOT DE MONTAGE DE ROUE POUR CAMOINS ET CABLE DEMARRAGE	300,00 €
2158	13/12/2021	DIESELEC 87	CF21120040 CRIC ROULE EX	359,00 €
2158	13/12/2021	PIERRE AUTO STE	CF21120041 AFFUTEUSE FORETS	179,00 €
21318	13/12/2021	BOUGNOTEAU SAS	REFECTION ETANCHEITE COUVERTURE PALAIS DES SPORTS	15 000,00 €
2188	25/11/2021	AKZO NOBEL DISTRIBUTION SIKKENS SOLUTI	CF21110027 PONCEUSE A BRAS ET ASPIRATEUR	2 253,00 €
2184	25/11/2021	UGAP	CF21110060 MOBILIER MEDIATHEQUE	7 861,00 €
21578	25/11/2021	MOULINJEUNE SA	CF21100213 DEBROUSSAILLEUSE	405,00 €
2184	25/11/2021	UGAP	CF21100152 BANC ECOLE JOLIOT CURIE	233,00 €
2183	25/11/2021	ONEDIRECT SAS	TELEPHONES	918,00 €
2158	25/11/2021	LIMAGRI MOREAU	CF21110095 micro tracteur	20 388,00 €
21318	25/11/2021	GARRAUD SOCIETE NOUVELLE	CP21110032 CHAUDIERE A GAZ CENTRE ADMINISTRATIF	3 584,00 €
2138	12/10/2021	ENGIE SOLUTIONS	CP21100008 CHAUDIERE POUR BUREAU CIMETIERE	3 090,00 €
21318	13/09/2021	ENGIE SOLUTIONS	CP21070046 vestiaire stade du chalet	5 142,00 €
2188	13/09/2021	ALTIUS SAS	CF21050196 - 2 BORNES DISTRIBUTEUR DE GEL	718,00 €
21318	13/09/2021	DELAGE MENUISERIES	CP21070004 RENOUELE MENUISERIES	7 041,00 €
2184	29/12/2020	UGAP	Chaises salle SR 1	389,00 €
21534	27/11/2020	SYNDICAT ENERGIES HAUTE VIENNE	CP20110132 EXTENSION RESEAU ECLAIRAGE PUB 2020	15 771,00 €
21318	11/10/2021	EXINDIS	Réfection SSI Palais des Sports	6 000,00 €
2138	11/05/2020	CAMP ETS MAISON DU CHAUFFAGE SARL	CP20040031 REMPLACEMENT CHAUDIERE FIOUL MOD PASSION	13 799,00 €
21534	09/07/2019	SYNDICAT ENERGIES HAUTE VIENNE	Cp19070031 remplacement points éclairage	7 314,00 €
			TOTAL CHAPITRE 21	113 331,00 €
2313	13/12/2021	EXTERIA	UPCA Restaurant Scolaire LOT 1 ST	405,00 €
2313	13/12/2021	EIFFAGE ROUTE SUD OUEST	UPCA Restaurant Scolaire LOT 1	4 752,00 €
2313	13/12/2021	ART-DAN	RENOVATION DU SOL SPORTIF DE LA SALLE DE COMPETITION DU PDS	45 264,00 €
2313	13/12/2021	CABINET MICHEL DUBOC SARL	CP21110052 MISSION SPS TX RAFRAICHISSEMENT 2EME ETAGE HOTEL DE VILLE	1 134,00 €
2313	10/09/2021	SCAL SA	TX UCPA LOT 6 MENUISERIES EXTERIEURES OCCULTATION	4 226,00 €
2313	10/09/2021	AXIMA REFRIGERATION FRANCE	LOT 14 EQUIPEMENTS FRIGORIFIQUES POUR UCPA	10 049,00 €
2313	10/09/2021	EIFFAGE ENERGIE AQUITAINE	TX UCPA LOT 12 PLOMBERIE CHAUFFAGE	5 029,00 €
2313	10/09/2021	CITELUM	TX UCPA 11 ELECTRICITE	37 038,00 €
2313	10/09/2021	ISONEO	TX UCPA LOT 10 CLOISONS	7 080,00 €
2313	10/09/2021	ROUGIER BATIMENT	TX UCPA LOT 8 DOUBLAGE CLOISONS PLAFONDS	3 581,00 €
2313	10/09/2021	BRANDY VERANDA	TX UCPA LOT 7 SERRURERIE	13 021,00 €
2313	10/09/2021	DB ZINC	TX UCPA LOT 5 COUVERTURE ET BARDAGE	7 951,00 €
2313	10/09/2021	CONCEPT CHARPENTE	TX UCPA LOT 4 Ossature Bois menuiseries intérieures bois ST	450,00 €
2318	10/09/2021	TOUT POUR LE FROID	TX UCPA LOT 13 Equipement cuisine	17 679,00 €
2313	17/07/2020	ENGIE SOLUTIONS	CP20070034 CREATION REGULATION SEPARÉE CIRCUITS CHAUFFAGER ALSH	27 600,00 €
2313	29/06/2018	IMHOLZ ARCHITECTES	2018-05 moe construction ucpa	1 595,00 €
2313	29/06/2018	EUCLID INGENIERIE	2018-05 moe construction ucpa	6 744,00 €
2313	15/12/2017	PAULET SIMON	Etudes réaménagement batiments aux serres	77,00 €
2315	13/12/2021	EUROVIA CMC TP	CP21110055 TX VOIRIE 2021	49 705,00 €
2315	17/09/2021	EUROVIA CMC TP	CP21090046 TX VOIRIE 2021 CIMETIERE	94 308,00 €
2315	17/09/2021	EUROVIA CMC TP	CP21090036 TX VOIRIE 2021 AVENUE LEONTINE VIGNERIE	8 741,00 €
2315	17/09/2021	EUROVIA CMC TP	CP21090030 VOIRIE 2021 AVENUE GAY LUSSAC	68 068,00 €
2315	06/11/2020	EUROVIA CMC TP	CP20100048 2020-09 VOIRIE 2020 CIMETIERE	4 067,00 €
2315	08/10/2020	EUROVIA CMC TP	CP20100015 VOIRIE VILLAGE SEGUINES	9 870,00 €
2315	01/08/2019	CABINET VINCENT	CP19070042 Mission MOE assainissement site Corot	5 088,00 €
			TOTAL CHAPITRE 23	433 522,00 €
			TOTAL RESTES A REALISER DEPENSES	564 049,00 €

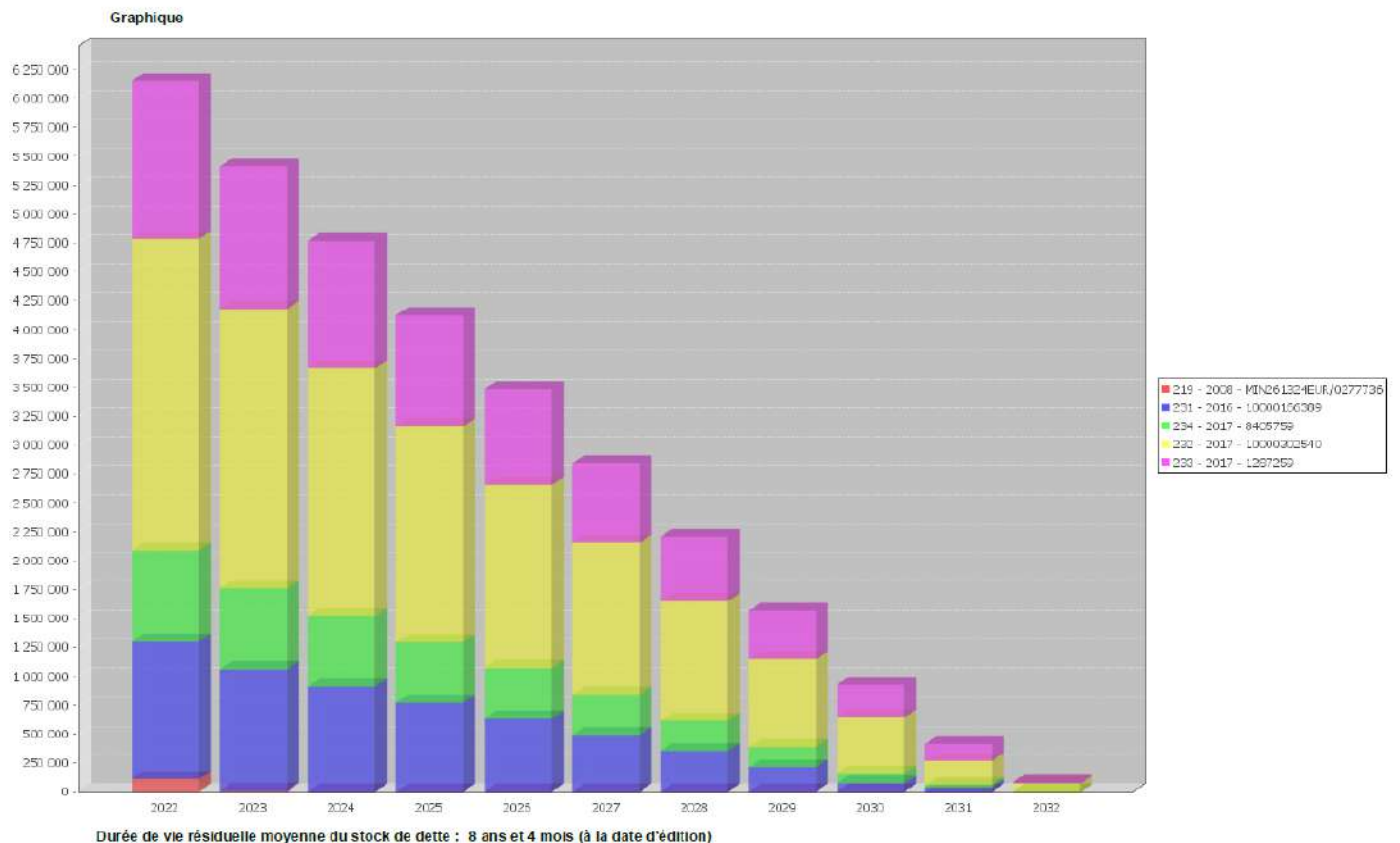
ETAT DE LA DETTE

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE LA DETTE DE 2022 A 2031



87205 ST JUNIEN

ENCOURS PREVISIONNEL DE LA DETTE AU 31 DECEMBRE



BUDGET LOTISSEMENTS COMMUNAUX

Le budget primitif 2022 du lotissement du Bois au bœuf est équilibré en section de fonctionnement à hauteur de 66 893 €.

La section d'investissement est équilibrée à hauteur de 45 400 €.

Les écritures réelles correspondent :

- pour les dépenses à 14 100 € pour la réalisation de travaux d'aménagement.
- pour les recettes, sont prévus des produits de cessions des lots de terrains à aménager, à hauteur de 45 400 €.

La totalité des inscriptions restantes correspond à des écritures d'ordre budgétaire (qui ne se traduisent pas par des encaissements ou décaissements d'argent) relatives à la variation de stock des terrains.

BUDGET CAMPING MUNICIPAL

Le budget annexe du camping s'équilibre à : 80 605 € en fonctionnement et à 26 470 € en investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Les charges à caractère général (assurances, énergie, eau, frais de télécommunication...) sont estimées à 38 000 €

Les charges de personnel avoisinent les 18 327 €

Un virement à la section d'investissement est prévu à hauteur de 16 923 €.

Enfin 6 355 € sont prévus pour les dotations aux amortissements.

Recettes :

Les produits des services sont évalués à 40 870 € et l'excédent antérieur reporté est de 39 735 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :

10 600 € sont prévus pour les dépenses d'équipement auxquelles s'ajoutent 4 870 € pour l'amortissement des subventions (opérations d'ordre) et 11 000 € pour le remboursement de l'avance au budget général.

Recettes :

Les recettes d'investissements correspondent à 3 192 € d'excédent reporté, à 6 355 € de dotations aux amortissements et de 16 923 € de virement de la section de fonctionnement.

BUDGET POMPES FUNEBRES

Avec une section d'exploitation qui s'équilibre à 14 065 €, seules les dépenses liées au personnel sont inscrites pour ce montant.

En recettes, les produits des services d'un montant de 8 000 € viennent s'ajouter à l'excédent antérieur reporté de 6 065 €.

Aucune opération n'est inscrite en section d'investissement.

BUDGET ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

Avec une section d'exploitation qui s'équilibre à 32 597 €, seules les recettes liées aux ventes d'énergie sont inscrites pour un montant de 4 000 € et 28 597 € de résultat reporté viennent abonder les recettes.

Aucune opération n'est inscrite en section d'investissement.

--oOo--

Tels sont les budgets primitifs que nous vous proposons de voter pour 2022, dans le respect des engagements collectifs et des débats tenus.